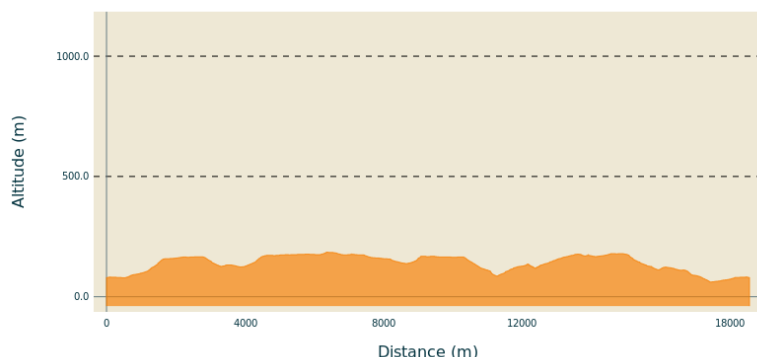


Le grand chemin des Chapelles

Gorges de l'Ardèche

Profil altimétrique



Altitude min 61 m Altitude max 185 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 5 h 42

Longueur : 18.6 km

Dénivelé positif : 357 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Patrimoine historique et religieux

Itinéraire

Départ : Place du Barry

Arrivée : Place du Barry

Balisage :  GR  PR

Communes : 1. SAINT-JUST-D'ARDECHE 2. SAINT-MARCEL-D'ARDECHE 3. SAINT-MARTIN-D'ARDECHE

Depuis le panneau, passer près du lavoir et se diriger vers l'ouest. Puis prendre la rue de Versailles (petite rue à gauche un peu au-delà du parvis de l'église). Toujours suivre le  balisage blanc et jaune (PR). Arrivé à la route de Saint-Martin, tourner à gauche.

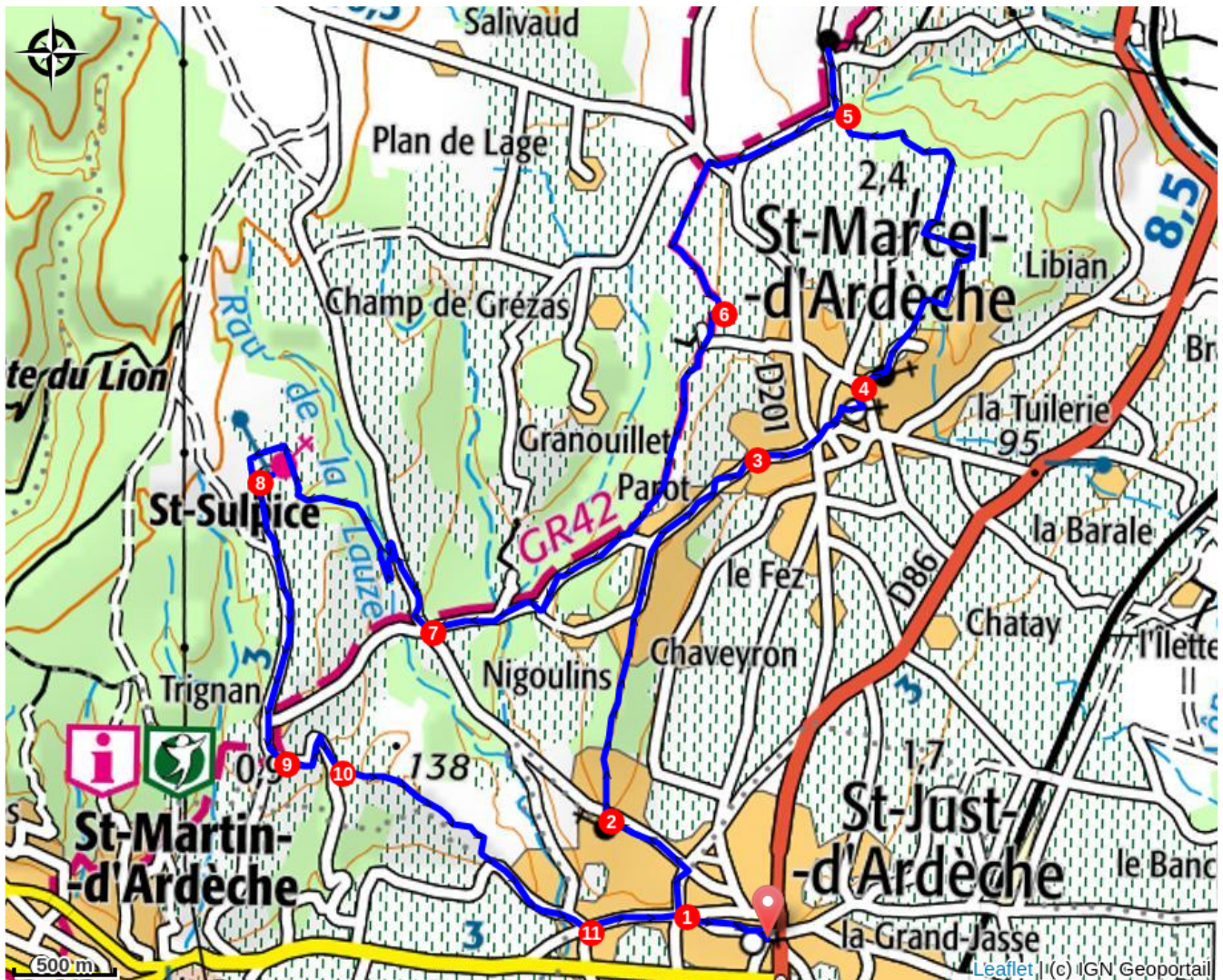
-  Au poteau Chemin de la Croix Vieille tourner à droite vers Chaveyron (2,2 km) et prendre le Chemin de la Croix Vieille. Arrivé à un carrefour à 5 voies, prendre le Chemin de la Joinade à gauche jusqu'à la Chapelle Notre Dame de la Salette restaurée récemment.
- Après la visite de celle-ci, partir à droite et prendre le chemin des Salettes qui monte de plus en plus fort jusqu'à la crête de la colline de Chaveyron. Au poteau de Chaveyron, prendre à gauche vers Saint-Martin par Peyrobe (0,1 km). Pour le parcours de 18,3 km se diriger vers Saint-Marcel d'Ardèche.
- A la première intersection prendre à droite et toujours suivre la route pour arriver à la place de l'ancienne poste de St-Marcel où vous trouverez un panneau info rando. De là, passer la place avec le lavoir puis prendre la petite « rue de la Fontaine de Viviers » à droite. Ensuite à droite sur la place et dans la 1re rue à gauche. Puis passer à droite le long de l'église. Au bout de la rue du Barry, tourner à gauche puis 1re à droite et 1re à gauche.
- Faire 80 m et prendre la rue à droite qui monte fort vers la chapelle St-Joseph. Continuer sur cette route ; et, arrivé à une fourche ne pas aller à droite. A la fin d'un bois à votre droite, tourner à gauche. Au « T » prendre à gauche puis dans le 1er chemin à droite. Continuer toujours sur le chemin principal jusqu'à une petite route goudronnée. Là descendre à droite sur 130m.
-  Au poteau Souchas suivre la direction Chapelle St-Julien (0,3 km). Au poteau Chapelle Saint-Julien, après avoir admiré la chapelle et son cadre bucolique, revenir sur vos pas. Au poteau Souchas, prendre à droite vers La Capelade (0,7 km) et suivre le  balisage blanc rouge du GR 42. Lorsque la route tourne à gauche, continuer tout droit sur le chemin. Arrivé à la route départementale, traverser et prendre à droite

sur 40m. Au poteau La Capelade, tourner à gauche direction Plan de Lage (0,5km). Au poteau Plan de Lage, prendre à gauche direction Lafare (0,4km).

6.  Au poteau Lafare, monter à droite direction Peyrobe (1,3 km). Toujours suivre le GR 42 ( balisage blanc et rouge) qui emprunte le chemin de terre bordé de vignes à gauche et de pentes boisées à droite. Au poteau Peyrobe descendre sur la route vers Malherte (1,3 km).
7.  Au poteau Malherte quitter le GR 42 et prendre le PR ( balisage blanc et jaune) à droite, direction Chapelle Saint-Sulpice. Après +/- 300 m quitter la route et suivre le sentier à gauche. A la fourche partir à gauche puis descendre et traverser le petit ruisseau. Remonter vers la droite et arriver à un chemin large, le prendre vers la droite et le suivre jusqu'à contourner des vignes à votre gauche.
8.  Au poteau Chapelle Saint-Sulpice prendre à gauche vers Trignan Haut (1,4 km). Faire 100 m et tourner à gauche pour aller voir la chapelle romane Saint-Sulpice construite au milieu des vignes et bosquets. On y trouve des pierres de réemploi carolingiennes. Ensuite, revenir sur le PR et prendre à gauche (vers le sud) et suivre la route jusqu'à l'entrée du hameau de Trignan. Au poteau Trignan Haut , continuer tout droit vers Trignan Bas (0,2 km).
9.  Au poteau Trignan Bas , prendre à gauche la route vers Saint-Just par Vachère (2,1 km).
10. Après 500 m, au niveau d'un enclos métallique, prendre le chemin à gauche monter puis descendre entre les vignes. Le chemin devient un sentier et monte très fort sur quelques mètres. Continuer sur ce joli

sentier sans prendre à droite ; descendre vers la gauche. Le chemin s'élargit, descend et arrive à une maison. Prendre alors la route et continuer sur celle-ci sans bifurquer.

11.  Au poteau de Vachère prendre à gauche vers Saint Just et suivre la route. Du poteau Chemin de la Croix Vieille à 0,5 km, rejoindre le point de départ en suivant le balisage vers rue de Versailles et continuer jusqu'au point de départ.



Comment venir ?

Accès routier

Depuis Aubenas ou Montélimar, prendre la D86 pour relier Saint-Just-d'Ardèche, en suivant le Rhône

Depuis Vallon-Pont d'Arc, passer soit par la D290, la route des Gorges jusqu'à Saint-Martin-d'Ardèche puis Saint-Just-d'Ardèche.

Depuis Bollène ou Bagnols-sur-Cèze, rejoindre la D86 à partir de Pont-Saint-Esprit pour rejoindre Saint-Just-d'Ardèche.

Se garer dans un des parkings vers l'église.

Parking conseillé

Place du 19 mars 1962 ou place de l'église

 Lieux de renseignement

Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche - Bourg-Saint-Andéol

info@gorges-ardeche-pontdarc.fr

Tel : 0475545420

<https://www.gorges-ardeche-pontdarc.fr/>

Office de Tourisme Gorges de l'Ardèche - Saint-Martin-d'Ardèche

info@gorges-ardeche-pontdarc.fr

Tel : 0475545420

<https://www.gorges-ardeche-pontdarc.fr/>